



**BERBUDEAU**  
IMMOBILIER CARPENTRAS

30, Boulevard Naquet  
( face station - service Leclerc )  
84200 CARPENTRAS  
Tél. 04 90 67 67 20  
Fax 04 90 67 03 20

Général : [berbudeau.immo@wanadoo.fr](mailto:berbudeau.immo@wanadoo.fr)  
Locations : [berbudeau-locations@wanadoo.fr](mailto:berbudeau-locations@wanadoo.fr)  
Comptabilité : [berbudeau-comptabilite@orange.fr](mailto:berbudeau-comptabilite@orange.fr)  
Site internet : [www.berbudeau-immobilier.com](http://www.berbudeau-immobilier.com)

### HONORAIRES AU 01/01/2018

- HONORAIRES DE GESTION : de 7 % à 12% TTC suivant les prestations fournies et le volume.  
Assurance loyers impayés: 2.20% du loyer TTC

- RÉDACTION D'ACTES :

BAUX LOI DU 6 JUILLET 1989 (INCLUS MEUBLES « RESIDENCE PRINCIPALE »)

- HONORAIRES DE REDACTION DE BAIL : 170 € TTC partagés par moitié entre locataire et propriétaire
- HONORAIRES DE VISITE ET DE CONSTITUTION DU DOSSIER : 8% TTC du loyer annuel charges incluses, partagés par moitié entre locataire et propriétaire
- HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX D'ENTREE : 6% TTC du loyer annuel charges incluses, partagés par moitié entre locataire et propriétaire
- HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION : 70 € TTC à la charge du propriétaire seul.  
Honoraires plafonnés à 11€/m<sup>2</sup> de surface habitable pour le locataire seul, conformément au décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014.

HABITATION MEUBLÉE HORS RESIDENCE PRINCIPALE : 170 € TTC + 1 mois de loyer charges incluses à la charge du locataire.

PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL : 300 € TTC + 14% TTC du loyer annuel TTC partagés par moitié entre propriétaire et locataire

- PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES (DANS LE CADRE DE LA GESTION)

- Exécution des travaux importants : devis, surveillance travaux, règlements factures : 2% TTC du montant des travaux, minimum 30.5 € TTC
- Représenter le Mandant aux assemblées générales des Copropriétaires ou Associations des locataires : 45 € TTC de l'heure.
- Préparation du dossier et remise à l'huissier pour congé : 183 € TTC
- Préparation du dossier et remise à l'huissier pour commandement (si location non effectuée par l'agence): 250 € TTC
- Intervention auprès des assurances en cas de sinistre : 38 € TTC
- Remise des éléments pour la déclaration annuelle des revenus : 65 € TTC
- Exercice de toutes poursuites judiciaires à l'encontre des locataires, hors frais : 46 € TTC
- Rédaction et envoi de lettre en recommandé : 7.50 € TTC
- Honoraires sur expertises hors ERNT : 15 € TTC par expertise
- Autres prestations particulières : 53 € TTC de l'heure

### LOCATIONS SAISONNIERES

- GESTION : de 10% à 15 % TTC suivant les prestations fournies et le volume, charge propriétaire
- LOCATION : de 10 à 15% du loyer TTC à la charge du locataire

### TRANSACTIONS

- Honoraires de 6% TTC sur net vendeur, avec un minimum de 3000 € TTC

## **TRANSACTIONS – LOCATIONS – GESTION – LOCATIONS SAISONNIERES – FONDS DE COMMERCE**

SARL BERBUDEAU IMMOBILIER, au capital de 115080 F - RCS Avignon N° B 414 596 742  
Carte professionnelle délivrée par la préfecture du Vaucluse - N° 98.702  
Garantie auprès de la Compagnie Européenne de Garanties et Caution -  
16 rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex  
Garantie Gestion de 450 000 € - Garantie transaction de 110 000 € sans manipulation de fonds.  
RCP N° 44197303 Allianz - N° TVA intracommunautaire : FR 75414596742 00026



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

Adhérent FNAIM 504173